Albert HAMM
Président du Jury

Prix de la Tolérance 28 mars 2025
Laudatio de Mme Béatrice HESS

Chers Amis de Marguerite et de Marcel Rudloff, Mesdames, Messieurs, chers parents et amis de Béatrice Hess, bonjour, et grand-merci pour l'intérêt que vous portez à notre manifestation.
Je souhaite, pour commencer, m'associer aux remerciements exprimés par notre président, Francis Hirn, et redire notre gratitude à tous nos fidèles soutiens.

Chère Béatrice Hess,
Vous avez déjà eu droit à tous les titres sportifs, tous les honneurs, tous les hommages. C'est donc vous qui faites à notre association l'honneur d'accepter ce prix de la Tolérance Marcel Rudloff (le 29e, avec le prix spécial décerné au Dalaï Lama en 2016). Le choix du jury a été massif et enthousiaste.

Tout le monde se souvient de l'énorme succès rencontré par les JO de Paris et, tout particulièrement, par les performances des athlètes des jeux paralympiques et l'audience extraordinaire qu'ils ont connus.
Il nous a paru évident de saluer, à notre modeste niveau, la promotion formidable ainsi faite du rôle des handicapés dans le sport et, plus généralement, dans notre société.
La promotion aussi de tous ceux, institutions, organismes, professionnels et bénévoles qui les soutiennent et les accompagnent. Votre image portant la flamme olympique reste dans toutes les mémoires.
Très vite, et très naturellement, notre choix s'est porté sur votre personne, pour votre contribution au changement du regard porté sur le handicap.

Je rappelle ainsi que nos statuts prévoient que ce prix peut être décerné - je cite - à *« tout individu ou organisation qui aura manifesté par son action, son comportement, ses déclarations et prises de position ou tout autre agissement, des qualités exceptionnelles d'ouverture d'esprit, de sens des responsabilités, de refus de tout sectarisme, de respect des autres, de dialogue, de bienveillance et de tolérance ».*
J'évoquerai aussi, en ces temps incertains, ce qu'en a dit, par exemple, Kofi Annan : « La Tolérance est une vertu qui rend la paix possible ».

Chère Béatrice Hess,
Vous êtes née (en 1961) à Colmar. Vous avez obtenu des diplômes de comptabilité et, au niveau universitaire, de sociologie du sport et de marketing et communication dans le mouvement sportif.

Vous êtes mariée à Aristide Hess, et mère de deux grands enfants, Guillaume (1990) et Delphine (1993) ; je les salue encore une fois.

S'agissant de votre carrière sportive,

Votre handicap de naissance fait qu'on vous impose la natation pour entretenir votre forme physique. Et vous vous prenez au jeu, vous choisissez très tôt la natation handisport. Et vous prenez part aux compétitions de natation dans la catégorie S5, celle des nageurs qui ne font pas usage de leurs jambes.

Et, très vite, vous excellez. Premier triomphe dès vos premiers JO en 1984 à New York (4 médailles d'or). Puis Séoul (1986), Atlanta 1996 (6 médailles d'or), Sydney 2000 (le top avec 7 médailles d'or) et pour finir Athènes 2004.

Aux JO vous avez remporté un total de 26 médailles, dont 20 en or, 5 en argent et 1 en bronze. Vous devenez ainsi la sportive française la plus titrée des Jeux paralympiques.

Vous remportez par ailleurs 7 titres mondiaux, 18 titres européens et 56 médailles, dont 39 en or, à l'occasion de différents championnats internationaux. Et pratiquez aussi le para-canoë au club de Mulhouse.

Vous avez porté le drapeau de la délégation française à Atlanta (1996), où vous dites : « Je suis à la fois émerveillée et fière de me dire « je suis ce drapeau » »). Et vous avez été élue meilleure athlète alsacienne et meilleure sportive française de l'année.

À Paris l'été dernier, vous étiez membre de la commission des athlètes porte-drapeaux des jeux olympiques et paralympiques de 2024. Et c'est vous qui transmettez la flamme olympique à Nantin Keita et Alexis Hanquiquant.

S'agissant de vos engagements institutionnels et associatifs,

on peut dire que vous siégez ou avez siégé partout : au Comité international olympique, à la commission « Femmes et sports » (2000- 2009) ; au comité fédéral de la Fédération française handisport (FFH de 2001-2017) ; à l'Académie nationale olympique (ANOF) et à l'Académie internationale olympique (AIO).

Membre de la Fondation Décathlon depuis sa création en 2005, vous continuez à sillonner le monde pour apporter votre expérience à des projets associatifs sur l'éducation et le sport pour tous et plus particulièrement pour les personnes les plus éloignées du sport dans le monde.

Vous êtes aussi solidement ancrée dans votre région natale. Membre du bureau du Conseil économique, social et environnemental de la région (CESER) et, à ce titre, en charge de l'insertion, des discriminations et du handicap. Et vous avez présidé le comité régional handisport Alsace de 2009 à 2017.

À Colmar, vous êtes vice présidente d'honneur de l'Office municipal du sport (OMS), membre du comité d'éthique de TV 7. Et, nommée ambassadrice du sport, vous faites la promotion de l'éducation par le sport dans les écoles. J'ai ainsi retenu une autre de vos formules : « On peut être un valide malheureux et un handicapé heureux ».

S'agissant des distinctions reçues,

vous êtes commandeur de la Légion d'honneur (2014) et grand officier dans l'ordre du mérite (2021). C'est dire combien votre acceptation de ce prix de la tolérance nous honore.

J'ajoute que ce trophée, *La Tolérance*, créé par Freddy Ruhlmann, rejoindra chez vous une autre de ses créations. Puisque vous avez reçu, en 1998, en tant que lauréate du Prix d'Honneur de la Fondation Alsace (championne du monde de natation handisport), sa sculpture *La Philosophie de l'Alsace* : une inclusion unique au monde de cinq faisceaux de cristal dans trois visages de bronze.

Chère Béatrice Hess,

pour votre exemplarité, pour toutes les raisons évoquées, et pour toutes celles que je n'ai pu développer ici, c'est avec un immense plaisir que nous vous accueillons dans la grande famille des lauréats du prix de la tolérance,
AVEC TOUTES NOS FÉLICITATIONS !